

ACTION CŒUR DE VILLE FONDS D'AIDE À L'INNOVATION COMMERCIALE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- **Le formulaire de demande** complété et signé par l'Office du commerce
- **Les devis correspondant aux travaux**, détaillant bien chaque poste de travaux concerné par les aides (notamment ravalement, ornements, volets, câbles). Un contrôle des prix pratiqués par les artisans ou entrepreneurs pourra être réalisé.
- **Un RIB**
- **Un justificatif de propriété ou bail commercial**
- Si nécessaire, **le procès-verbal de l'Assemblée Générale de Copropriété** ayant voté les travaux
- **Un extrait K-Bis** de moins de 3 mois
- Un document permettant de vérifier la **mise à jour des obligations sociales et fiscales** (URSAFF, déclaration fiscale, etc.)